

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 V. 408 Vœu relatif à l'attribution de la dénomination « Germaine Richier » à une future voie du 13^e arrondissement.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la nécessité de dénommer la future voie du quartier Paris Rive Gauche située entre la promenade Claude Lévi-Strauss et l'avenue de France et identifiée par la Direction de l'urbanisme de la Ville sous la référence GG13 ;

Considérant la longue pratique de l'arrondissement de dénommer ses voies et places en rendant hommage aux plasticiens célèbres, anciens (cf. quartier des peintres à côté de la Mairie) et modernes (cf. les dénominations « Jean Arp », « Louise Bourgeois », « Aurélie Nemours », « Jean-Michel Basquiat », « Keith Haring » dans le quartier Paris Rive Gauche) ;

Considérant la vie et l'œuvre de Germaine Richier, célèbre femme sculptrice française née le 16 septembre 1902 et décédée le 31 juillet 1959 ;

Considérant l'œuvre de l'artiste où elle procède notamment par hybridation de l'homme et de l'animal ou de la nature en matérialisant une vision singulière de la condition humaine ainsi que ses nombreuses expériences plastiques (dialogue du plein et du vide, incorporation d'éléments divers à ses compositions, introduction de la couleur, etc.) qui firent date ;

Considérant que Germaine Richier est aujourd'hui considérée comme une artiste majeure du XX^e siècle dont la renommée est internationale (cf. rétrospectives à la Tate Modern à Londres, à l'Akademie der Künste à Berlin, à la Fondation Peggy Guggenheim à Venise, etc.) ;

Aussi, sur proposition de Jérôme Coumet, Marie-Pierre de la Gontrie, Annick Olivier, Anne-Christine Lang et des élus du groupe socialiste et apparentés,

Emet le vœu :

- que la dénomination « Germaine Richier » soit attribuée à la future voie GG13 dans le quartier Paris Rive Gauche.